

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2320>



Le collège de Saint Sauveur s'oppose à la fusion

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: jeudi 22 novembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Conseil d'Administration du collège « Colette » de Saint-Sauveur en Puisaye refuse le projet de « regroupement administratif et juridique » des trois établissements de Bléneau, Saint-Fargeau et Saint-Sauveur, considérant que cela ne permettra pas de sauver l'existence du collège « Colette » mais créera des conditions de travail plus difficiles, pour les élèves comme pour les personnels : risques de classes surchargées en raison de suppressions de postes et/ou de classes, transports scolaires allongés ...

Le Conseil d'Administration craint, en effet, qu'à moyen terme, cela aboutisse à une fusion.

Motion votée par 14 membres du C.A., 2 membres se sont abstenus, aucun n'a voté contre.